



**CLUB DE VOL LIBRE de la vallée
d'Auzat et du Vicdessos. N° affiliation : 02698
Maison du Tourisme 09220 AUZAT
<http://volarem-ariege.fr>**

Président : Jacques SEGUELAS
8 chemin de Borde Rouge 31320 CASTANET
TOLOSAN
port.: 06-75-95-19-94
e-mail :jacques.seguelas@orange.fr

Secrétaire : Manuel MARQUEZ

Trésorier : Maryse SIMONET

Vicdessos, le 04 janvier 2013

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

I) Année 2013

Le président fait le compte-rendu financier et moral de cette année.

- Compte rendu financier

Les dépenses suivantes ont été réalisées lors de cette année :

- Frais de location annuels à l'ONF de ces terrains.
- Frais d'abattage d'arbres à l'atterro et au décollage d'Esquerus
- Anniversaire club

Les recettes de nos différentes manifestations (vols biplaces, compétitions) équilibrent nos dépenses. A ces recettes vient s'ajouter la subvention de la municipalité d'Auzat, ce qui nous donne un solde de 5131 €.

Si vous désirez un bilan plus détaillé les membres du bureau sont à votre disposition.

- Activité 2013

L'activité avait démarré fort au mois d'avril. Une dizaine de Volarem s'est retrouvé pour une séance d'abattage d'arbres en bas du décollage de l'Esquerus afin d'agrandir le passage entre les arbres et donc de sécuriser le début du vol.

Le club a participé à différentes manifestations organisées dans la vallée :

- Festival de la montagne
- Père Noël à la station de Goulier Neige

La compétition annuelle prévue en juin a été annulée pour raison météo.

D'autre part le club a organisé 4 journées « vols découverte en bi place » pour les CE des Hôpitaux de Pamiers et de Toulouse.

Encore et toujours un grand MERCI à toutes et tous pour votre engagement à ces événements et à la participation de la vie du club.

Un petit mot sur notre site internet : **volarem-ariège.fr**. Le site très apprécié des utilisateurs est régulièrement consulté. N'hésitez pas à aller voir et à l'utiliser pour différentes info : chercher ou vendre du matériel, chercher un compagnon de vol,

La dizaine de Volarem qui avait passé avec succès l'épreuve théorique du brevet de pilote, a passé également avec succès les épreuves pratiques sous la surveillance de Michel Simonet. Bravo à eux.

Reste maintenant à passer le Brevet de Pilote Confirmé.

Il ne faudra pas oublié la soirée pour les 20 ans du club qui a permis à tous les Volarem, les anciens et les moins anciens, de se retrouver autour d'une grillade party fort bien animée musicalement par Momo and Co.

De jolis vols ont été effectués le samedi matin en décollant du Garbié et quelques vols déguisés dans des conditions musclées ont pu se faire le samedi soir du décollage d'Esquerus.

Merci à tous et particulièrement à nos intendants habituels pour la réussite de cette soirée.

Après démission du bureau, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

- Président Jacques SEGUELAS
- Trésorier Maryse SIMONET
- Secrétaire Manu MARQUEZ

II) Année 2014

- Vie du Club

Encore de nouveaux adhérents viennent grossir la tribu des Volarem : bienvenue à Jo et Frédéric.

Le mode de prise de licence pourra se faire toujours de 2 manières différentes

- 1) En ligne via internet contrôlée par le club : le club attribue à chacun une clé informatique et vous prenez la licence sur le site de la FFVL. Le paiement se fait à la fédé lors de votre prise de licence.

IMPORTANT : LA COTISATION CLUB DOIT ETRE PAYEE DIRECTEMENT AU CLUB.

Adresser à :

Maryse SIMONET

8 rue Naouma

09250 UNAC

- 2) Licence papier identique à l'année précédente.

Si vous choisissez la prise de licence en ligne et que vous n'avez pas de clé vous pouvez contacter Jacques SEGUELAS qui vous l'enverra.

La cotisation est maintenue à 16 €.

La cotisation au CDVL et ligue sont maintenant payée directement par l'adhérent et non plus par le club. Elle coute 2 euros et 1 euros et sont incluses dans le paiement de la licence.

La demande de subvention à la Mairie d'Auzat sera renouvelée pour un montant de 1.100 €.

Les biplaceurs recevront un défraiement de 90 € pour le surcoût de leur assurance biplace. En retour, ils assureront un minimum de 4 vols dans le cadre des manifestations organisées par le club.

- Activités

Notre compétition est programmée les 15 et 16 juin. Une manche avec déco à Esplas est prévue. Un repas réunissant l'organisation et les compétiteurs aura lieu le samedi soir. Il sera fait appel comme d'habitude à toutes les bonnes volontés.

Barbe arrêtant le bénévolat de Directeur d'épreuve il est important de trouver au sein du club un remplaçant.

Le club participera comme d'habitude aux différentes manifestations organisées dans la vallée.

Lors de la course du Montcalm nous prévoyons de voler en bi et en mono au dessus d'Auzat et de Vicdessos, une participation optimale de volants serait souhaitable.

Des actions ponctuelles seront réalisées afin de promouvoir notre loisir (vol découverte, biplaces offerts dans le cadre de tombola).

Le club propose la vente de tee shirt à 30 € pour un bi classique et 40 € pour un bi « montagne » (Esplas, Péroutet, Endron....)

Des vols hors de notre bocal sont souhaités : nous tacherons en fonction de la météo de vous faire découvrir d'autres sites (Plateau de Beilles, Bélesta, Carrière de talc de Trémous.....)

D'autre part une sortie club est programmée en octobre : reste à savoir la destination (Millau, Val Louron, Organa). La décision devra être prise lors de la réunion préparatoire de notre compétition.

Pour les adhérents n'ayant pas le brevet de pilote une session organisée par le club aura lieu courant avril à Vicdessos.

Petit rappel :

- 1) Pilote avec **PLUS** de 10 ans de pratique : uniquement une partie théorique (QCM)
- 2) Pilote **MOINS** de 10 ans de pratique : une partie théorique (QCM) et une partie pratique qui sera validée par Michel SIMONET.

L'inscription à ce brevet est de 25 €/pilote, la FFVL donnant une subvention de 15 €/pilote, reste 10 € à la charge du pilote.

Pour les pilotes intéressés par le Brevet de Pilote Confirmé (BPC) des informations vous seront données ultérieurement en fonction de la position de la ligue à ce sujet.

Nous rappelons que le fait d'être breveté diminue le tarif de la licence/assurance FFVL.

Nous organiserons une journée pliage parachute de secours en février ; la date sera précisée dans quelques jours après réservation de la salle.

Petit changement en décembre : A la demande de la Station Sport Nature du Montcalm et de la station de ski de Goulier Le Père Noël descendra du ciel (si la météo le permet) et atterrira sur les pistes de ski.

Toujours à la demande Goulier neige, le club participera à une journée carnaval la première semaine de mars, le jour étant à préciser en fonction de la météo évidemment. Vols déguisés et bonne humeur au programme. A vos déguisements donc.

Le club va relancer une commande de tee shirt et de polaire. Les Volarem désirant des polaires et qui n'étaient pas à l'AG sont priés de communiquer à Jacques : la taille, manches longues ou sans manche.

Le tarif devrait être autour de 20€.

A l'initiative de JB et de Vincent un challenge Gilbert Fillous est proposé. Il s'agit d'une compétition amicale en duo : un coureur à pied et un parapentiste. Le départ de la course aura lieu à Auzat avec arrivée au Garbié, le parapentiste prenant le relais et atterrira à Vicdessos, une précision d'atterrissage lui sera demandé pour valoriser le temps mis par son coureur.

La date reste à déterminer mais certainement les WE du 28/09 ou 05/10. Nos deux lascars s'occupent de l'affaire.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'évolution de cette manifestation.

- Les sites

Toujours d'actualité et comme chaque printemps il sera fait appel aux adhérents pour l'amélioration des sites.

- Décollage Orus : pas de gros travaux. La manche à air a été déplacé les fougères et les genets coupés. Le chemin a été balisé avec des marques jaunes. Un entretien avant le prochain hiver devrait être suffisant
- Décollage Esquerus : pas de gros travaux seulement une coupe d'herbe durant l'été.

- Décollage du Risoul : un sapin a été coupé au milieu du décollage. Reste à couper quelques petits arbres en contre bas (nécessite une corde d'assurance) et installer une flammèche.
- chemin d'accès à Esplas : des portions de chemin ont été abimés par la neige. Une journée de travail sera nécessaire pour retailler ce chemin. Cela pourrait se faire après la fonte de la neige. Plus nous seront plus le travail sera efficace et convivial.
- Atterrissage de Vicdessos : un arbre serait à couper et quelques autres à élaguer. Nous en demanderons l'autorisation à la municipalité de Vicdessos. Remplacement du poteau de rugby : il faut remplacer l'ensemble du poteau (le modèle ne se fait plus) cout 1500€. Une proposition sera faite à la municipalité pour la prise en charge par le club de ce dommage.
- Les laissez passer pour la piste menant au décollage d'Esquerus seront renouvelés par l'ONF.
- Le club se renseignera auprès de la Mairie de Goulier pour l'utilisation éventuelle de la « vache » de la Prade.

- Trésorerie

Quelques dépenses sont prévues :

- Un oriflamme club pour l'atterro en partenariat avec la Station Sport nature du Montcalm.
- Participation à la sortie week end.
- Participation à des stages FFVL : Qbi, chariot handicapés, BPC.....
- Achat de vêtements

III) Informations diverses

Bien sûr nous vous tiendrons au courant sur toutes les informations et rendez vous et n'oubliez pas de consulter et de faire vivre notre site internet.

A très bientôt

Le bureau des Volarem.